

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 917

présenté par

M. Bazin

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:

Avant le 31 décembre 2021, le Gouvernement remet au Parlement un rapport sur la mise en place d'une campagne nationale d'information sur les dons d'ovocytes.

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Un ovocyte congelé a 4 % de chances de donner un enfant », estime le professeur Michaël Grynberg, chef du service de médecine de la reproduction et préservation de la fertilité à l'hôpital Antoine-Béclère. À 36 ans, il faut au moins onze ovocytes pour avoir 30 % de chances que cela fonctionne, détaille-t-il. Il faudrait donc produire une trentaine d'ovocytes pour avoir toutes les chances de son côté, mais ces chiffres ne sont jamais atteints, car le processus est long et lourd.

Au vu de tels parcours, il est absolument nécessaire de mettre en place une campagne nationale d'information sur les dons d'ovocytes.